

## CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Juin 2019

**162x19**

### DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE AUX TRAVAUX DE PROXIMITÉ 2019

Le Maire rappelle que le Conseil Départemental dans le cadre de sa politique d'aide aux communes a mis en place un dispositif d'aide aux travaux d'investissement sous maîtrise d'ouvrage communale. Le taux de subvention est de 70% du montant hors taxes des travaux plafonnés à 85 000 € HT par projet.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la demande d'aide financière du Département pour la réalisation du projet mentionné ci-dessous :

<b>Opération</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Subvention Escomptée</b>
Travaux de réhabilitation du logement communal Frédéric Mistral	85 001€	59 500€

Le CONSEIL MUNICIPAL , après en avoir délibéré :

- ADOPTE la demande de subvention relative à cette opération,
- SOLLICITE l'aide du Conseil Départemental au titre des travaux de proximité
- PRÉCISE que les crédits correspondants figurent au budget
- SE PRONONCE comme suit :  
POUR : 33  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 28 Juin 2019  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA